

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate



Le gaspillage alimentaire : De la nourriture égarée même au Québec

Gatineau, le mardi 22 octobre 2013 – En général, 40% des aliments produits sont gaspillés au Canada. 51 % du gaspillage alimentaire est le fait des consommateurs. Le Devoir a publié hier l'article « Tant de nourriture égarée », le rapport remis en mai dernier au ministère de l'Environnement (MDDEFP) révèle que ce sont 32 000 tonnes d'aliments comestibles qui sont jetés aux ordures par l'industrie agroalimentaire, au Québec. De celles-ci, 20 000 tonnes de matières consommables pourraient être réacheminées vers des banques alimentaires.

Au Canada, on recense plus de 3,5 millions de personnes vivant sous le seuil du faible revenu. En Outaouais, selon de récentes statistiques, 39 720 personnes à faible revenu, dont 5 860 familles vivent sous le seuil de la pauvreté. Selon Moisson Outaouais : 25 organismes œuvrent en sécurité alimentaire et 18 organismes ont manqué de denrées au cours de la dernière année; 364 328 kg de denrées ont été amassés et redistribués; ce sont 8 751 personnes qui ont eu recours à des services d'aide alimentaire en mars 2012.

Le problème de la faim, n'est pas seulement ailleurs dans le monde : ici, chez nous, nous avons besoin de cette nourriture égarée afin de répondre aux besoins de 5 860 familles de l'Outaouais. Il est urgent d'agir sur nos pratiques afin de diminuer le gaspillage alimentaire. Ça commence chez nous!

Dans le monde, il y a diverses initiatives mises en place afin de diminuer le gaspillage alimentaire : dans la Ville de Herstal en Belgique, avant d'accorder un permis environnemental pour l'exploitation d'un supermarché, le gouvernement municipal a demandé au supermarché de s'engager à faire don des **produits encore parfaitement consommables mais que l'exploitant ne peut plus ou ne désire plus commercialiser**. En France, le gouvernement a présenté en juin 2013 le « **Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire** » qui vise à diminuer de moitié le gaspillage alimentaire d'ici 2025 . Le Parlement européen a adopté, au début 2012, une résolution demandant des mesures urgentes afin de réduire le gaspillage alimentaire de moitié d'ici 2025 ainsi que d'améliorer l'accès aux aliments pour les personnes démunies. Les députés ont déclaré l'année 2014 « **l'année européenne de la lutte contre le gaspillage alimentaire** ».

La Table de Concertation sur la Faim et le Développement Social de l'Outaouais (TCFDSO) a formé le comité « **Escouade anti-gaspillage de l'Outaouais** ». Ce comité travaille à développer des actions anti-gaspillage afin de contrer la faim dans la région de l'Outaouais ainsi que sensibiliser et éduquer la population sur la problématique du gaspillage alimentaire.

- 30 -

SANDRA DUQUE
Coordonnatrice, TCFDSO